

C'EST LA LUTTE...

CORAMUC

L'ACTION DIRECTE



La Coramuc est une nouvelle entité, un regroupement d'associations régionales rompues à la défense des randonneurs motorisés. C'est une structure réactive et impliquée localement pour une efficacité maximale en cas de conflit. Un mélange de savoir-faire et de proximité.

FÉDÉRATEUR

Jean-Michel Couchon s'est battu pour préserver le droit de rouler dans le Pilat. Il est l'un des fondateurs de la Coramuc.

C'est sous l'impulsion de Gérard Beaud, président du GAPPALVVR, de Jean-Michel Couchon, président de Pilat pour tous, et de Pascal Lavenu, président de Chemins Libres Auvergnats, que la Coramuc (Confédération des randonneurs motorisés et usagers des chemins) est née. Une dizaine d'associations ayant fait leurs preuves dans leurs régions se sont regroupées. Parmi elles, on compte déjà le GAPPALVVR (43), Rando-Crampons (87), Pilat pour tous (42), Chemins Libres Auvergnats (63), Rhône Nature pour Tous (69), Chemins pour Tous (38), Valver (24-19), et d'autres représentants régionaux en région Paca. Les meilleurs pilotes Elite auvergnats soutiennent eux aussi le mouvement. Le credo de la Coramuc, c'est fédérer pour que chaque enduriste se sente soutenu par son voisin. La volonté est de donner une représentativité nationale à l'efficacité régionale. Pour soutenir notre droit de rouler, cette nouvelle entité nationale est prête à intervenir avec la connaissance du terrain, des élus locaux, et le soutien d'un service juridique rompu aux joutes devant les tribunaux. Leur grande expérience des batailles contre les associations "anti-motorisés" a poussé ces leaders du "droit de rouler" que sont Gérard Beaud, Jean-Michel Couchon et Pascal Lavenu (et les 11 autres membres

fondateurs) à se regrouper pour faire bénéficier le plus grand nombre de motocyclistes verts de leur expérience. La Coramuc propose ses services pour défendre vos droits grâce à un tissu d'entraide local. Son but est de fédérer les compétences des personnes impliquées dans les diverses associations locales de défense du droit de rouler.

Partager le savoir-faire

Toutes ces assocos agissent déjà avec peu de moyens, et récoltent toutes des résultats extrêmement positifs. Regroupées au sein de la Coramuc, ces cellules se proposent de défendre les enduristes randonneurs et autres usagers des chemins devant les tribunaux. En cas de soucis, la Coramuc enverra vers vous le délégué de l'association géographiquement la plus proche de votre domicile, et vous fera bénéficier de toute l'expérience accumulée pendant des années de lutte. Mais défendre la pratique n'est que l'un des deux axes de l'action. Le second est de promouvoir une façon respectueuse de randonner à moto, de favoriser la cohabitation entre tous les utilisateurs des chemins. Le but général de la Coramuc est aussi de pérenniser la randonnée dans le respect de l'environnement en milieu naturel rural.